

VISIBLE GOLD ACCROÎT DE 170 KM² LA SUPERFICIE DE LA PROPRIÉTÉ AURIFÈRE HORSEFLY, SITUÉE IMMÉDIATEMENT À L'OUEST DU COMPLEXE MINIER NELLIGAN D'IAMGOLD

ROUYN-NORANDA, QC, le 2 mars 2026 /CNW/ - **Visible Gold Mines Inc.** (« **Visible Gold** » ou la « **Société** ») (TSXV: **VGD**) (FRANCFORT: **3V41**) a le plaisir d'annoncer l'expansion de sa propriété Horsefly, détenue en propriété exclusive, par l'acquisition d'un intérêt indivis de 100 % dans 304 claims miniers (la « **Propriété** »), situés immédiatement à l'ouest et contigus au complexe minier Nelligan d'IAMGOLD, dans le camp minier de Chibougamau, au Québec.

La propriété Horsefly, qui comprend désormais 392 claims miniers, est stratégiquement située dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James, au Québec, à environ 140 km au nord-est de Lebel-sur-Quévillon et à 45 km au sud-ouest de Chapais. Elle s'inscrit dans la ceinture volcano-sédimentaire prospective de Chibougamau -- un cadre géologique reconnu pour son potentiel aurifère (voir la Figure 1).

Les travaux historiques ont permis d'identifier plusieurs indices aurifères prometteurs sur la propriété, notamment **l'indice Chemin Barrette-Ouest**, qui présente plusieurs similitudes avec l'indice aurifère Nelligan, ainsi qu'un échantillon choisi titrant **9,26 g/t Au et 0,24 % Cu** au lac Phooey. Des forages au diamant ont également retourné des intersections anormales, dont **18,13 g/t Au sur 1,65 m** (lac Phooey, LAN-07) et **1,10 g/t Au sur 1,00 m** (H-1455-002). Les profondeurs et les épaisseurs vraies de ces intervalles n'ont pas été déterminées.

Des levés magnétiques héliportés à haute résolution et des études de télédétection réalisés récemment ont permis d'améliorer davantage la compréhension géologique de la propriété, en délimitant d'importants corridors de déformation, des zones de cisaillement et une intrusion felsique à intermédiaire d'envergure au nord-ouest du lac Horsefly -- lesquels constituent des contrôles structuraux et lithologiques clés typiquement liés aux systèmes aurifères orogéniques.

Compte tenu de ces caractéristiques géologiques, structurales et géophysiques favorables, la propriété Horsefly présente un fort potentiel pour une découverte aurifère de type orogénique et justifie la mise en œuvre d'un programme d'exploration systématique axé sur des cibles prioritaires.

Jean-Marc Lacoste, président et chef de la direction de Visible Gold, a déclaré : « Cette expansion consolide notre empreinte stratégique immédiatement à l'ouest du complexe minier Nelligan d'IAMGOLD, lequel regroupe trois gisements aurifères majeurs totalisant 4,3 millions d'onces d'or (mesurées et indiquées) et 7,5 millions d'onces d'or (présumées). Les résultats historiques et les indices de surface prometteurs identifiés sur une faible portion de la propriété Horsefly élargie soulignent le potentiel d'exploration considérable de ce vaste portefeuille de claims largement sous-exploré, que nous comptons valoriser de manière méthodique. »

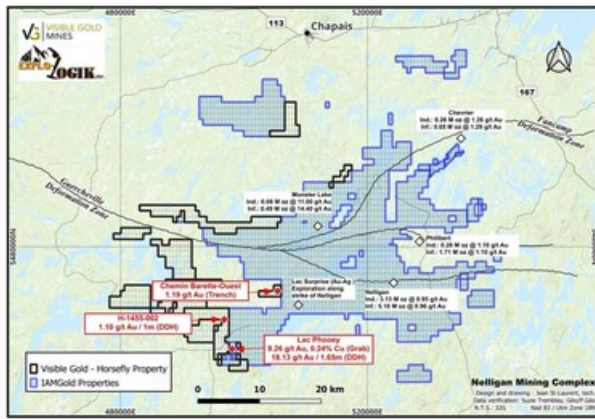


Figure 1 : Visible Gold accroît considérablement son portefeuille de claims avec l'expansion de la propriété aurifère Horsefly, immédiatement à l'ouest du complexe minier Nelligan d'IAMGOLD, dans le camp minier prolifique de Chibougamau. (Groupe CNW/Les Mines d'Or Visible inc.)

En contrepartie de l'acquisition d'un intérêt indivis de 100 % dans la Propriété, Visible Gold s'engage à verser au vendeur :

- 50 000 \$ en espèces à la signature de l'entente;
- 100 000 \$ en espèces à la clôture de la transaction; et
- 1 000 000 d'actions ordinaires de la Société, qui seront émises à la clôture.

Le vendeur ne conservera aucune redevance sur la Propriété, de sorte que Visible Gold détiendra un intérêt de 100 % libre de toute charge et redevance.

L'entente est sujette à l'approbation des autorités réglementaires compétentes. Les actions qui seront émises en vertu de l'entente seront sujettes à une période de restriction à la revente de quatre mois et un jour.

Toute l'information scientifique et technique contenue dans le présent communiqué a été révisée et approuvée par Louis Martin, géo. (OGQ), consultant de la Société et personne qualifiée au sens du Règlement 43-101. M. Martin a examiné et vérifié les résultats d'analyses historiques et n'a relevé aucune erreur ni omission dans le cadre du processus de vérification des données. La Société et M. Martin ne sont au fait d'aucun facteur lié à l'échantillonnage ou à la récupération susceptible d'avoir une incidence significative sur l'exactitude ou la fiabilité des données analytiques historiques et des résultats d'exploration présentés dans le présent communiqué.

À propos de Visible Gold Mines Inc.

Visible Gold Mines (TSXV: VGD) (FRANCFORT: 3V41) est une société d'exploration minière axée sur l'acquisition, l'exploration et le développement de projets aurifères au sein de la prolifique ceinture aurifère de l'Abitibi ainsi que dans la région de la Baie-James, au Québec.

Site web : www.visiblegoldmines.com

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui peuvent constituer des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières en vigueur. Les énoncés prospectifs peuvent notamment comprendre des énoncés concernant les plans, les coûts, les objectifs ou la performance futurs de Visible Gold Mines, ou les hypothèses sous-jacentes à ce qui précède. Dans le présent communiqué de presse, des mots tels que « peut », « pourrait », « serait », « sera », « probable », « croire », « s'attendre à », « anticiper », « avoir l'intention de »,

« planifier », « estimer » et des mots similaires, ainsi que leur forme négative, sont utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne doivent pas être interprétés comme des garanties de performances ou de résultats futurs, et ne constituent pas nécessairement des indications précises quant à la réalisation de ces performances futures ou au moment où elles seront réalisées. Rien ne garantit que les événements anticipés dans les énoncés prospectifs se produiront ou se réaliseront. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les informations disponibles au moment de leur publication et/ou sur les convictions de bonne foi de la direction concernant les événements futurs, et sont assujettis à des risques, des incertitudes, des hypothèses et d'autres facteurs imprévisibles, connus ou inconnus, dont plusieurs échappent au contrôle de Visible Gold Mines. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, sans s'y limiter, ceux décrits sous les rubriques « Risques financiers » et « Facteurs de risque » dans le rapport annuel de Visible Gold Mines pour l'exercice clos le 31 juillet 2025, dont une copie est disponible sur SEDAR au www.sedar.com, et pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux projetés dans les énoncés prospectifs. Visible Gold Mines n'a pas l'intention et ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse afin de refléter des informations, des événements ou des circonstances ultérieurs, sauf si les lois applicables l'exigent.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

SOURCE Les Mines d'Or Visible inc.

 Consulter le contenu original pour télécharger le multimédia :
<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/March2026/02/c6063.html>

%SEDAR: 00025339F

Renseignements : Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter : Jean-Marc Lacoste, président et chef de la direction, Téléphone : (819) 762-0107, Courriel : jmlacoste@visiblegoldmines.com

CO: Les Mines d'Or Visible inc.

CNW 07:30e 02-MAR-26